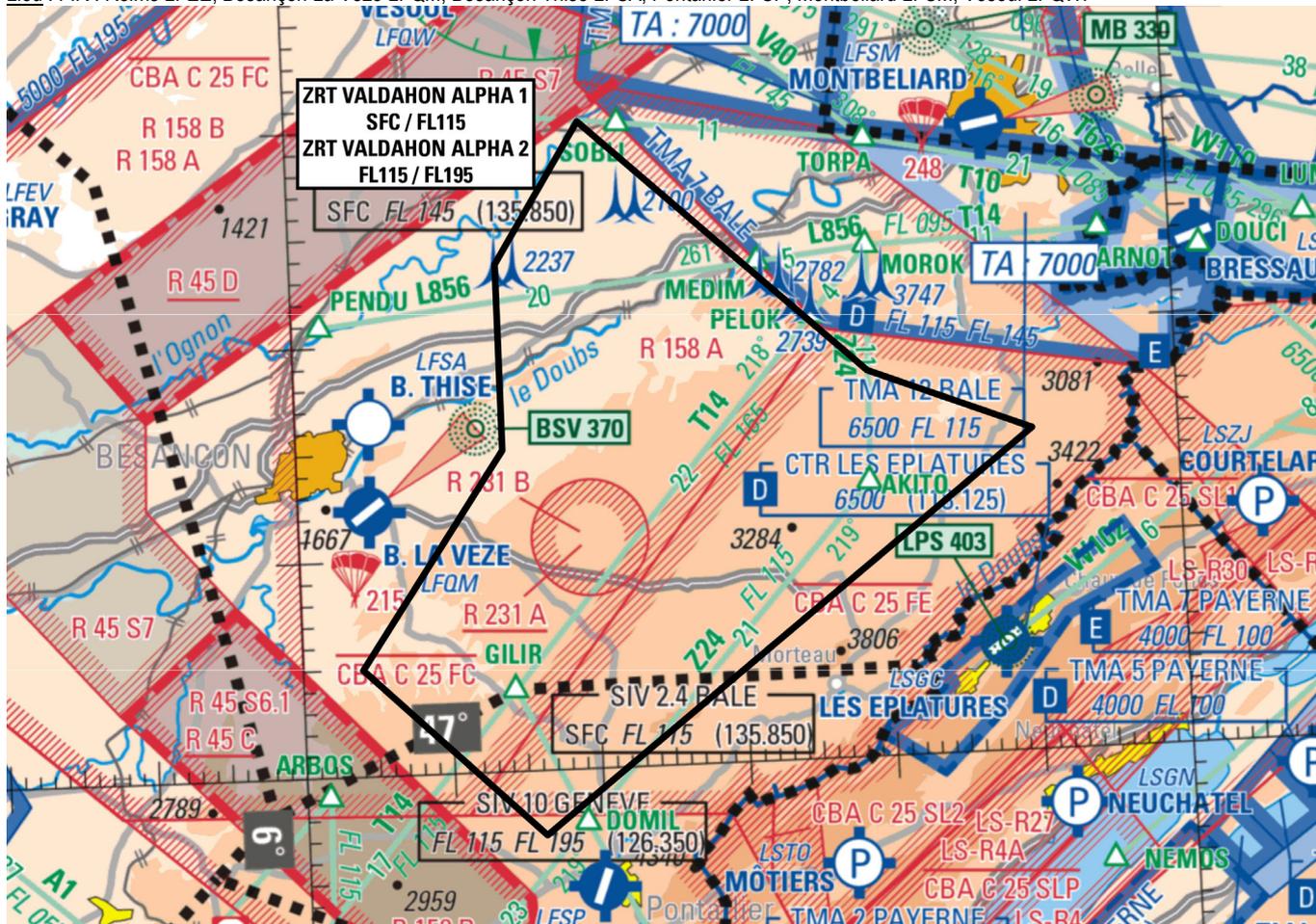


Objet : Création de deux zones réglementées temporaires (ZRT) dans la région de BESANÇON pour l'exercice CASEX ATC 22-2 VALDAHON.

En vigueur : Du lundi 18 juillet au vendredi 29 juillet 2022

Lieu : FIR : Reims LFEE, Besançon La Vèze LFQM, Besançon Thisé LFSA, Pontarlier LFSP, Montbéliard LFSM, Vesoul LFQW.



Extrait carte 1/1 000 000 SIA - Édition 2022

ACTIVITÉ

Exercice régional mettant en œuvre un grand nombre d'aéronefs de combat français et étrangers avec simulations de passes de tir. Les missions effectuées à très basse, basse et moyenne altitude nécessitent la mise en œuvre de zones réglementées temporaires dans la région de Besançon.

DATES ET HEURES D'ACTIVITÉ

ZRT VALDAHON Alpha 1 et Alpha 2 activables :
Les lundis 18 et 25 juillet 2022 : 06h00 – 20h00
Les mardis 19 et 26 juillet 2022 : 06h00 – 23h00
Les mercredis 20 et 27 juillet 2022 : 06h00 – 20h00
Les jeudis 21 et 28 juillet 2022 : 06h00 – 23h00
Les vendredis 22 et 29 juillet 2022 : 06h00 – 14h00

INFORMATION DES USAGERS

Activité réelle connue de :
RAKI INFO (ou CDC de remplacement RAMBERT INFO) : 119.700 Mhz - 317.500 Mhz –143,550 MHz
LUXEUIL APP : 129.925 MHz
BALE INFO : 135.850 MHz
REIMS CTL : 124.955 MHz

GESTIONNAIRE

Centre de Détection et de Contrôle de Cinq Mars la Pile (ou CDC de Remplacement)

SUP AIP N° 171/22**STATUT**

Zones réglementées temporaires (ZRT) qui coexistent avec les espaces aériens contrôlés avec lesquels elles interfèrent et se substituent aux portions d'espaces à statut particulier avec lesquelles elles interfèrent.

CONDITIONS DE PENETRATION

CAG / CAM : contournement obligatoire sauf pour :

- les aéronefs participant à l'exercice,
- les aéronefs assurant des missions de secours, de sauvetage, de douane, de police ou de sécurité civile, lorsque le contournement n'est pas compatible avec l'exécution de ces missions auprès de l'organisme gestionnaire,
- les aéronefs ayant reçu une autorisation du gestionnaire.

Des instructions de cheminement ou d'attente pourront être délivrées aux aéronefs en CAG VFR.

SERVICES RENDUS

CAM : Les services de contrôle, d'information de vol et d'alerte sont rendus dans les ZRT par l'organisme gestionnaire.

CAG : Dans les parties des ZRT coexistant avec les espaces aériens contrôlés, les organismes de contrôle habituels rendent, aux usagers autorisés à pénétrer, les services de la circulation aérienne conformément à la classe des espaces aériens contrôlés précités.

LIMITES LATERALES ET VERTICALES**ZRT VALDAHON Alpha 1 et 2****Limites latérales**

47°30'10"N – 006°20'00"E
47°18'00"N – 006°39'00"E
47°15'00"N – 006°50'00"E
46°57'00"N – 006°16'00"E
47°05'00"N – 006°04'00"E
47°15'00"N – 006°14'00"E
47°23'40"N – 006°14'00"E
47°30'10"N – 006°20'00"E

ZRT VALDAHON Alpha 1
Limites verticales
SFC / FL115

ZRT VALDAHON Alpha 2
Limites verticales
FL115 / FL195

DISPOSITIONS PARTICULIERES

Des activités complémentaires sont programmées aux horaires suivants dans les zones EU-CBA C 25 FC et EU-CBA C 25 FE et LF-R 158 A et B Mirage 2000 NE :

Les lundis 18 et 25 juillet 2022 : 06h00 – 20h00

Les mardis 19 et 26 juillet 2022 : 06h00 – 23h00

Les mercredis 20 et 27 juillet 2022 : 06h00 – 20h00

Les jeudis 21 et 28 juillet 2022 : 06h00 – 23h00

Les vendredis 22 et 29 juillet 2022 : 06h00 – 14h00

Les créneaux d'activation des zones « gérables » sont notifiés à J-1 avant 12h00 par le CDPGE.

Les voies aériennes L856, T14 et le tronçon de la voie aérienne T10 entre ROBIR et TORPA seront soumises à coordination avec l'organisme gestionnaire lors de l'activation de la ZRT A2.

Toutes les activités aériennes légères sportives et récréatives situées à l'intérieur des ZRT sont suspendues durant les créneaux d'activation.

ORGANISME A CONTACTER**Avant l'exercice :**

Commandement de la Défense Aérienne et des Opérations Aériennes / EMO / A7 / Div. E.A

Téléphone : +33(0)4 87 65 47 99 ou +33(0)4 87 65 54 05

PNIA : 864 942 4799 (5405)

Centre de Formation à l'Appui Aérien 01.451

BA 133

CS 40 334

54201 Toul CEDEX

Téléphone : +33(0)3 83 52 65 41

PNIA : 863 133 38 28

Pendant l'exercice :

Directeur de l'exercice / Cellule Opération du CFAA (Cornac Ops)
+33(0)6 64 48 96 46 ou +33(0)6 64 48 49 53

Centre de Détection et de Contrôle militaire de Cinq Mars La Pile

Téléphone : +33(0)2 47 96 28 63 ou +33(0)2 47 96 30 00

ou

Centre de Détection et de Contrôle militaire (CDC de remplacement) de Lyon Mont Verdun

Téléphone : +33(0)4 26 72 83 99 ou +33(0)4 78 14 65 21

PNIA : 811 942 65 21.